

Communiqué

Paris, le 26 janvier 2022

Levine Keszler conseille le groupe SOCOTEC dans le cadre de l'acquisition des sociétés URBADS et URBYCOM

Le Groupe SOCOTEC, leader en France et à l'international des offres de *Testing, Inspection et Certification* dans la Construction et les Infrastructures, renforce ses positions sur le marché français par le rachat des sociétés URBADS et URBYCOM.

Avec URBADS, pionnier et leader national dans l'externalisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et le renforcement des services d'urbanisme aux collectivités locales sur site ou à distance, et avec URBYCOM, spécialiste de l'urbanisme de planification et de l'accompagnement de l'aménagement du territoire dans les études préalables environnementales et paysagères, SOCOTEC se place aussi en amont des projets de construction.

Les deux entreprises réalisent conjointement avec 40 personnes, près de trois millions d'euros de chiffres d'affaires. Elles sont également très bien positionnées sur la formation en matière d'urbanisme, ainsi que dans le conseil aux maîtres d'ouvrage publics et privés, lors de la conception du projet pour faciliter sa concrétisation et l'obtention des autorisations, en lien avec le montage des dossiers administratifs.

Dans un contexte en France qui fait face à un déficit de logements construits de l'ordre d'un million d'unités en cumul, et le retard pris depuis le début de la pandémie sur l'instruction de ces permis, le savoir-faire d'URBADS constitue un axe de développement pour SOCOTEC en France, notamment dans l'accompagnement des collectivités pour leur permettre de réduire les délais d'instruction sur les autorisations d'urbanisme. Pour les collectivités, le recours à l'externalisation peut s'avérer ponctuel ou durable. Par ailleurs, l'ingénierie d'URBYCOM permet de faire face à la complexification du montage des projets immobiliers grâce à une vision à 360° des métiers de l'aménagement (urbanisme, environnement, paysage).

Levine Keszler a conseillé le groupe SOCOTEC dans le cadre de cette opération.

Conseils du groupe SOCOTEC :

Levine Keszler (Nicolas de Courtivron, Pierre Treille, associés, Mickaël Guillemot et Pierre Plettener) : audit juridique, structuration, aspects contractuels et *corporate* de l'opération

Lintax (Jeannick Moisy) : audit fiscal

Conseils de *URBADS* et *URBYCOM*

Fidal (Annie Hutyra) : aspects contractuels et *corporate* de l'opération

Optia Finance (Nathan Lemarchand) : conseil M&A

A propos du groupe SOCOTEC

Au service des entreprises depuis presque 70 ans, le Groupe SOCOTEC présidé par Hervé Montjotin, a bâti sa réputation en tant qu'acteur tiers de confiance dans les domaines de la gestion du risque, de la conformité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement dans la Construction, les Infrastructures et l'Industrie.

Garant de l'intégrité et de la performance des actifs ainsi que de la sécurité des personnes, SOCOTEC développe une offre de services en *testing*, inspection et certification, métiers du contrôle technique, de la gestion de la conformité, du *risk management*, et du conseil technique auprès des entreprises de tous secteurs, public ou privé, pour leurs bâtiments, équipements, infrastructures ou constructions. SOCOTEC contribue à l'optimisation de leurs performances par la maîtrise des risques inhérents à leur activité. Ses savoir-faire lui permettent d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs projets et de se positionner auprès d'eux comme un partenaire durable.

N°1 du contrôle construction en France et acteur majeur des TIC1 dans les secteurs de la Construction et des Infrastructures en Europe, le Groupe SOCOTEC a réalisé un chiffre d'affaires consolidé d'1 Milliard d'Euros en 2021 (dont 50% réalisés hors de France) auprès de 200.000 clients. Présent dans 23 pays avec 9.700 collaborateurs, le groupe dispose de plus de 250 reconnaissances externes lui permettant d'agir comme tierce partie de confiance dans de nombreux projets. En France, il opère dans les métiers de l'inspection et du contrôle technique des installations dans la construction, l'industrie et le nucléaire, et compte plus de 150 implantations réparties sur tout le territoire, 32 centres de formation et 17 chantiers écoles.

Pour plus d'information : www.socotec.com

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet d'avocats spécialisé en *corporate* et en financement. Il a été fondé en 2018 par des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires parisiens. Son activité est organisée autour de cinq pôles : fusions-acquisitions et *private equity*, financement et restructuration, droit boursier et financier, immobilier et contentieux.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de LBO et de *build-up* consécutifs à ces opérations, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, de la santé, de l'industrie et des services B to B.

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse

Nicolas de Courtivron

ndecourtivron@levinekeszler.com

Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

www.levinekeszler.com